



LES DROITS DE LA PERSONNE AGÉE EN ETABLISSEMENT

OBJECTIFS

- ➔ Appréhender le cadre légal du droits des personnes âgées en établissement.
- ➔ Identifier les outils pour garantir les droits des personnes âgées.
- ➔ Impliquer et responsabiliser les professionnels.
- ➔ S'approprier les évolutions des droits des personnes âgées pour les mettre en pratique au sein de son établissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cas pratiques/mises en situation
- Échanges, retours d'expérience terrain

CONTENU

- **Le cadre légal des droits des résidents en établissement :**
 - Les grandes orientations de la loi 2002-2 du 2/01/2002
 - Les nouveaux droits de la personne accueillie
- **Les droits fondamentaux des résidents :**
 - L'accès aux soins
 - La liberté d'aller et de venir : la contention et ses contraintes, les types de contentions
 - La désignation de la personne de confiance : nouvelles modalités (janvier 2023)
 - La représentation du résident : soins et tutelle, curatelle, sauvegarde de justice et habilitation familiale
 - Le respect de la dignité, de l'intimité, de la vie privée et du confort
 - Le consentement et le refus de soins
 - Le droit à l'information de façon claire et adaptée
 - Le libre choix de la pratique religieuse
- **Les droits des résidents en fin de vie :**
 - Loi Claeys-Léonetti de 2016 : directives anticipées, soulagement de la douleur et droits aux soins palliatifs
- **Les outils permettant de garantir les droits des personnes âgées :**
 - Le nouveau contrat de séjour et ses annexes, le livret d'accueil et ses annexes, les chartes et le règlement de fonctionnement
 - Le Conseil de la Vie Sociale
- **Le respect des droits des résidents et le nouveau référentiel HAS d'évaluation des ESSMS**

GRILLE D'AUTOÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

FORMATEUR



Séverine BOICHOT
Droit de la Santé
Juriste / RAQ

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INSCRIPTIONS

Remplissez le bulletin d'inscription joint ou imprimez-le depuis notre site.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez Séverine [BOICHOT](#).

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel médical, paramédical et administratif.



En inter

Paris
Lyon
Montpellier
Aix-en-Provence

Présentiel

450€ / professionnel

Visioconférence

350€ / professionnel



En intra

Merci de nous contacter pour recevoir un devis personnalisé.

